



COMMUNE D'ESCAUTPONT

Département de Valenciennes

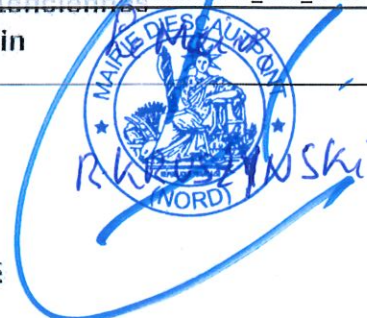
Arrondissement de Valenciennes

Canton d'Anzin

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le 04/04/2025
ID : 059-215902073-20250327-D_2025_17-AU



DECISION N° JMT/RK/2025/17

prise en application de l'article L 2122-22
du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : ATTRIBUTION MARCHE « CONTRAT DE MAINTENANCE ASCENSEURS SITUES HOTEL DE VILLE ET SALLE POLYVALENTE JEAN FERRAT »

Le Maire d'ESCAUTPONT ;

VU l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment le 4^{ème} alinéa ;

VU la délibération N° 17-2024-DF-RK du Conseil Municipal en date du 22 Mars 2024 donnant délégation à Monsieur le Maire, et pour le reste de la durée de son mandat, de prendre les décisions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération N° 93-2024-DF-RK du Conseil Municipal en date du 22 novembre 2024 modifiant la délibération N°17-2024-DF-RK – délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal- article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la nécessité de conclure un contrat d'entretien concernant :

- 1 ascenseur situé à l'Hôtel de Ville
- 1 ascenseur situé à la salle polyvalente Jean Ferrat

pour la période du 1^{er} mai 2025 au 30 avril 2026 ;

VU la lettre de consultation concernant le marché « **CONTRAT DE MAINTENANCE - ASCENSEURS SITUES HOTEL DE VILLE ET SALLE POLYVALENTE JEAN FERRAT** », transmise, le 11 mars 2025, par mail aux sociétés suivantes :

- ORONA OUEST NORD à LOMME (59160).
- OTIS à MARCQ EN BAROEUL (59700)

VU l'unique offre remise par la société ORONA OUEST NORD, 32, rue du Bocage, 35520 LA CHAPPELLE DES FOUGERETZ ;

CONSIDERANT que l'offre est conforme aux exigences du cahier des charges de ce marché et que les prix apparaissent conformes à ce type de prestations.

DECIDE

Article 1^{er} : la société ORONA OUEST NORD est retenue, aux conditions financières citées ci-dessous, pour les *opérations d'entretien, de dépannage et de vérifications périodiques des ascenseurs suivants* :

- 1 ascenseur situé à l'Hôtel de Ville
- 1 ascenseur situé à la Salle Polyvalente Jean Ferrat

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 059-215902073-20250327-D_2025_17-AU

S²LOW

et ce pour une durée de UN (1) an à compter du 1^{er} mai 2025

NOM DE LA SOCIETE RETENUE	MONTANT HT	MONTANT TTC
ORONA OUEST NORD	1 145,00 €	1 374,00 €

Article 2 : La présente décision sera rendue compte à l'Assemblée délibérante, lors de sa prochaine réunion, de la passation de ce marché, dont les crédits suffisants sont inscrits au budget communal.

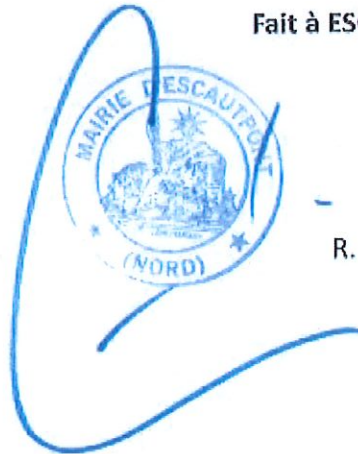
Article 3 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera remise au comptable du trésor public

Publié le

Fait à ESCAUTPONT, le 27 MARS 2025

Le Maire,

R. KRUSZYNSKI.



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Escautpont
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D_2025_17
Objet :	DECISION : CONTRAT DE MAINTENANCE ASCENSEURS SITUES HOTEL DE VILLE ET SALLE POLYVALENTE JEAN FERRAT
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-27 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-215902073-20250327-D_2025_17-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215902073-20250327-D_2025_17-AU-1-1_0.xml	text/xml	919 o
Document principal (Autre document) Nom original : DECISION 2025 17 CONTRAT MAINTENANCE ASCENSEURS.pdf Nom métier : 99_AU-059-215902073-20250327-D_2025_17-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	251.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	2 avril 2025 à 13h58min38s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	2 avril 2025 à 13h58min40s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Didier
En attente de transmission	2 avril 2025 à 13h58min41s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 avril 2025 à 13h58min41s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 avril 2025 à 13h58min52s	Reçu par le MI le 2025-04-02